

Université Claude Bernard  Lyon 1

Descriptif du Parcours

**Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU
Santé
Parcours Psychopérinatalité**

12/10/2024

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon



Sommaire

Présentation	p. 3
Contact Responsable Scolarité	p. 3
Description de la formation	p. 4
Public concerné	p. 5
Poursuites d'études	p. 5
Spécificités et prérequis	p. 5
Modalités d'accès	p. 5
Modalités d'évaluation	p. 6
Effectifs des années antérieures	p. 6
Liste des Unités d'Enseignement (UE)	p. 7
Année 1	p. 7

Présentation :

- **Modalité de formation :**
 - Formation initiale normale : 500 €
 - Formation continue prise en charge individuelle: 700 €
 - Formation continue prise en charge employeur : 1200 €
- **Formation diplômante**

- **Nature de la Formation :**
Diplôme d'établissement non homologué

- **Durée de la formation :**
2 semestres

- **Langues d'enseignement :**
 - Français

Contact Scolarité :(inscriptions)



Gestionnaire 3



formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Description de la formation :

Il est créé à l'Université Lyon 1 un **Diplôme Interuniversitaire de Psychopérinatalité**, avec les Universités de Montpellier, Paris 7.

L'enseignement vise à donner à l'étudiant les connaissances et repères nécessaires pour aborder la période périnatale, dans toutes ses dimensions somatiques, environnementales et psychiques. Centré sur la composante somato-psychique de cette période allant de la conception à la période néonatale, il vient en complément des autres enseignements spécifiques à chaque discipline. L'enseignement sera fait en binôme associant un somaticien et un psychiatre ou psychologue

Centrer l'enseignement sur la composante somato-psychique de cette période allant de la conception à la période néonatale, en complément des autres enseignements spécifiques à chaque discipline

Préciser le total d'heures : 127 heures

- Enseignement théorique (volume horaire) : 97 heures
- Enseignement pratique (volume horaire) : 6 heures
- **Stage d'observation : optionnel – 2 à 5 jours**
- Autres (simulation, e-learning...)

Le programme est **commun à toutes les universités signataires**.

Ce programme est établi et actualisé par le Conseil Pédagogique national.

Ce programme comprend un **enseignement théorique** et un **enseignement pratique**.

L'enseignement théorique (97h) se fait au cours de deux sessions de 70 heures (35 heures chacune) et d'une session de 27 heures, réparties sur l'année universitaire.

L'enseignement pratique (6h) comprend :

- une participation à des reprises de cas inter-disciplinaires,
- des présentations de dossiers par chaque étudiant,
- une participation à des staffs médico-psychologiques,
- **un stage (optionnel) d'observation.**

Les modalités locales ou inter-régionales du programme sont précisées par le Conseil Pédagogique national, et diffusées en début d'année universitaire.

Le programme de l'enseignement théorique est approuvé chaque année par le Conseil Pédagogique national du DIU.

L'enseignement sera fait en binôme, associant un somaticien et un psychiatre ou psychologue.

Type d'enseignement intégrant cours théoriques et observation sur le terrain, dans l'optique d'une demande intégrative des aspects médicaux, psychiques, sociaux, dans la prévention périnatale.

Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités :

4 jours en novembre à Montpellier

4 jours en Janvier/Février à Lyon

Une session locale de 3 jours et demi en mai (comprenant l'examen écrit)

Public concerné :

Sont admis à s'inscrire après accord du responsable :

- les docteurs en médecine
- les étudiants en cours de DES de : gynécologie-obstétrique – pédiatrie – génétique - médecine générale – psychiatrie
- les médecins titulaires d'une des spécialités suivantes : gynécologie-obstétrique – pédiatrie – génétique – psychiatrie - médecine générale
- les sages-femmes, les puéricultrices, les infirmières
- les psychologues
- Les assistants sociaux
- Les psychomotriciens
- Les auxiliaires de puériculture
- Les éducateurs spécialisés
- Toute autre profession dans le domaine paramédical travaillant en périnatalité, uniquement sur décision du Conseil Pédagogique Local

Effectif mini: 13 sur Lyon en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas

Capacité d'accueil : 25 sur Lyon et 50 au total

Seules sont admises à s'inscrire, les personnes répondant de la nationalité française ou des nationalités de la CEE. La sélection des étudiants se fait sur lettre de motivation de l'étudiant et étude du dossier de l'étudiant (CV)

Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à l'**autorisation préalable de la Commission pédagogique locale** sous l'autorité du responsable local d'enseignement, sur examen du dossier

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à joindre obligatoirement au dossier d'inscription.

Poursuites d'études :

Spécificités et prérequis :

Modalités d'accès :

Responsable d'enseignement

Dr Sylvie VIAUX SAVELON

Service réanimation néonatale
Hôpital de la Croix Rousse
103 grande rue de la Croix Rousse
69317 Lyon cedex 4
sylvie.viaux-savelon@chu-lyon.fr

Secrétariat : Mme Florine HERVOCHE

florine.hervoche@chu-lyon.fr
04.72.00.41.22

Université Claude Bernard Lyon 1

Service des spécialités médicales

8 avenue Rockefeller
69373 Lyon cedex 08
04 78 78.56.08
formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

1 an

Modalités du contrôle des connaissances

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études. A la fin de l'année universitaire, est organisée **une session** d'examen dans chaque université, dont les sujets et les modalités sont définis par un Jury national.

Ne sont autorisés à se présenter à l'examen, que les étudiants ayant suivi l'enseignement requis.

Le contrôle des connaissances comprend :

- **une épreuve écrite sur 20** : sur cas clinique, permettant à l'étudiant de définir les points essentiels d'une bonne pratique inter-disciplinaire. La durée de cette épreuve pratique est de 1h30.
- **Assiduité sur 20** : et à la qualité de la participation de l'étudiant et à sa capacité à présenter et analyser un dossier.

La moyenne est exigée sur chacune des deux notes - 1 seule session

Une session de rattrapage peut être organisé de façon exceptionnelle localement.

Effectifs des années antérieures :

Liste des intervenants :

M. BADR
L. BEGUE
P. BENOS
M.D. BLIGNY
P. BOULOT
R. BUFFIN
A. BURGUET
G. CAMBONIE
C. CHANAL
O. CLARIS
J. CLUTIER-SEGUIN
G. CRIBALET
C. DONNER
J. DUBOURDIEU
C. DUPONT
S. EPELBOIN
M. EPINEY
A. EVRARD
Dr FERNANDEZ
N. FRANC
P. GAUCHERAND
F. GONNAUD
E. HUGOUNENC
A. KIRSCH-YAMGNANE
R. KOJAYAN
I. LACROIX
M. LAURENT-VAUCLARE
A. LEMAITRE
J. MACHU
C. MARCAIS-ESPIAND
E. MAZURIER
C. MILESI
F. MOLENAT
F. MOLIERE
I. NISAND
J.C. PICAUD
F. PUECH
F. ROCHE
L. ROEGIERS
J. ROY
U. SIMEONI
G. THERY
R.M. TOUBIN

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

■ Année 1

Dates des sessions prévues pour le DIU PSYCHOPERINATALITE 2024-2025 :

- 1^{ère} session (MONTPELLIER) : 5 jours, 43h
- 2^{ème} session (LYON) : 5 jours, 43h
- 3^{ème} session (MONTPELLIER ET LYON) : 4,5 jours, 35h